

rites funéraires des Chefs Bindji-Ngusu du Kasai-Central en République Démocratique du Congo

KABUJI BUALU Gabriel¹
MWENGA MAKELA Antoine²

RESUME

Les transformations culturelles et sociales de l'Afrique moderne affectent les coutumes et les traditions africaines. Nous avons un devoir de conserver et de respecter nos cultures qui constituent un héritage du patrimoine africain.

Notre préoccupation majeure était de mener une étude sur les rites funéraires des Chefs coutumiers Bindji-Ngusu, pour décrire le passé historique de ce peuple sur le plan social, économique, politique et culturel de la mort des Chefs traditionnels.

Pour l'élaboration de ce texte, nous avons recouru à la méthode dialectique, que nous avons jugé complète, la plus riche, et semble la plus achevée conduisant à l'exploitation des données en sociologie.

Toute activité culturelle ancestrale vise plusieurs buts. Celui qui est principalement poursuivi par les funéraires des Chefs, est de rendre des hommes mûrs, discrets, courageux, entreprenants et ayant la maîtrise de soi. Pour arriver à cela, il faut passer par l'initiation qui constitue un apanage des hommes mûrs et âgés. Ils sont dépositaires de la tradition soit par lègue en sélectionnant les Chefs par leur bravoure, leur sagesse et leur savoir.

Mots clés : Rite – Culture – Social – Funéraire.

ABSTRACT

The cultural and social transformations of modern Africa affect the African habits and traditions. We have a duty to preserve and respect our cultures which constitute a heritage of the African inheritance.

¹ Chef de Travaux/DEA UNIKIS/2018.

² Assistant à l'ISP-KISANGANI.

Our major concern was to undertake a study on the funerary rites of the usual Heads Bindji-Ngusu, to describe the historical past of these people as regards the aspects social, economic, political and cultural of died of the traditional Heads.

For the drafting of this text, we resorted to the dialectical method, which we judged supplements, richest, and seems the most completed leading to the exploitation of the data in sociology.

Any ancestral cultural activity aims several goals. That which is mainly continued by the funerary ones of the Heads, is to make men ripe, discrete, courageous, undertaking and having the control of it. To arrive at that, it is necessary to pass by initiation who constitutes a prerogative of the ripe and old men. They are agents of the tradition are bequeaths by selecting the Heads by their bravery, their wisdom and their knowledge.

Key words: Rite - Culture - Social - Funerary.

I.0. INTRODUCTION

Les transformations culturelles et sociales de l'Afrique d'aujourd'hui affectent intimement les concepts et les coutumes relatives à la famille.

L'Afrique a besoin de nous, de nos études, de nos recherches, de notre art, de notre enseignement, non seulement pour qu'on l'apprécie dans son passé mais afin que sa nouvelle culture mûrisse sur le tronc ancien et s'affirme dans la recherche féconde de la vérité. C'est à travers nous que les conceptions nouvelles et les transformations culturelles peuvent être interprétées et expliquées à tous.

Pour cette raison, c'est un devoir de respecter l'héritage de cette tradition, car il s'agit du patrimoine culturel du passé ; c'est également un devoir d'en renouveler la signification et l'expression.

I.1. DEFINITIONS DES CONCEPTS RITES ET FUNERAIRES

a. Rite : le rite est défini comme étant un ensemble des cérémonies et organisation des divers degrés qu'il est possible d'acquérir dans l'organisation. C'est également un ensemble des règles et cérémonies en usage d'un culte de la cérémonie.

b. Funéraire : le funéraire est défini comme ce qui a de rapport à la mort, aux restes ou au souvenir d'une personne après sa mort ; ses ossements, ses cendres. Le funéraire est ce qui demeure d'un tout, d'une plus grande quantité ; ce qui subsiste d'une chose passée, tant au sens physique qu'au sens moral.

Pour notre recherche scientifique, quelques questions ont été posées pour la vérification de nos démarches sur terrain :

- Nos jours actuels est-il nécessaire de mener une étude sur les rites funéraires d'un peuple ?
- Les rites funéraires peuvent-ils nous expliquer la vie sociale dans l'ordre politique, administratif et juridique Bindji-Ngusu ?

Nous pensons que de nos jours, il est nécessaire de vouloir connaître le sens et la valeur exacte des anciennes traditions africaines, les renouveler et les transformer pour dépasser le contraste entre le passé et la nouveauté de vie et des structures du présent.

Les rites funéraires peuvent expliquer la vie sociale de peuple Bindji dans l'ordre politique, administratif et juridique par l'orientation morale ou la désobéissance civique. Les rites funéraires Bindji font appel à la conscience, à la prudence et à la modération parfois, s'engagent à regarder plus loin pour un avenir meilleur.

Dans le cadre de ce travail, nous avons opté par la méthode dialectique. Le choix de celle-ci est dicté par le fait qu'elle demeure la plus complète, la plus riche, et semble, la plus achevée des méthodes conduisant à l'exploitation des données en sociologie. Elle part de la constatation des contradictions qui nous entourent.

En outre, elle est une méthode des discussions des raisonnements et des questionnements.

Nous nous sommes servi également des techniques documentaires et de l'observation participante. C'est-à-dire nous avons consulté tout au long de notre recherche des travaux et des documents d'archives pour l'élaboration de ce travail. L'observation participante nous a permis de vivre avec les Bindji un certain nombre d'activités funéraires. Ce qui nous a permis de mener cette enquête historique, en tant que natif, de mieux les connaître.

I.2. CADRE GEOGRAPHIQUE

Le secteur de Lukibu se trouve dans la province du Kasai-Central, du point de vue administratif, la Province est constituée de deux grandes entités : d'une part, la partie nord de la province, située au nord du quatrième parallèle ou dominant les faibles altitudes inférieures à 500 m, faisant partie des collines du sud de la cuvette centrale, d'autre part la partie située au sud du quatrième parallèle sud aux altitudes moyennes de 500 à 1000 m appartenant aux plateaux du Kasai qui occupent près de $\frac{3}{4}$ de la Province.

Ces plateaux sont drainés par la rivière Kasai et ses affluents qui coulent parallèlement du sud au nord.

Selon la classification KOPPEN, le Kasai central jouit d'un climat de type équatorial dans le nord et du type soudanais dans le sud.

- Le 1^{er} type qui est le prolongement de l'influence climatique de la province avoisine l'Equateur, se distingue par l'absence de saison sèche qu'on observe dans l'extrême Nord de la Province. Il se combine avec un climat de transition au sud du territoire Demba et dans tout le centre du territoire de Dekese.
- Le second type est caractérisé par un climat chaud et humide, dominé par une saison sèche plus longue au fur et à mesure que l'on descend vers le sud.

Le secteur Lukibu vit sous un climat tropical, de type chaud et humide que l'on rencontre au Sud du territoire de Dekese ainsi que dans la partie centrale de la Province. Il est caractérisé par une saison sèche de plus en plus longue au fur et à mesure que l'on descend vers le sud, elle dure trois (3) mois et après l'alternance avec quelques pluies pendant plus ou moins 3 mois.

Les sols :

- La province du Kasai-central comprend d'après le degré de son altération le sol sableux de Kalahari, de Salonga et le recouvrement des plateaux qui appartiennent à l'ordre de Kaolisols.
- Du point de vue pédagogique, le sol du secteur Lukibu avoisine la zone forestière dense au Nord du territoire de Dekese, avec des bonnes structures Sablo-argileux, réservé en humus appréciable, tandis que les réserves minérales faibles, valeurs agronomiques moyennes. Elles constituent la zone des grandes cultures pérenne : caféier, élaeis et actuellement on y trouve du cacao dans la partie Nord. Ces terrains présentent une bonne économie en eau, par contre la partie Sud de ce Secteur est dominée par un sol sablonneux avec des grandes savanes.

Il s'agit de peuple *Bindji-Ngusu* se trouvant dans le Secteur Lubiku occupant une aire géographique située entre 22°33' d'altitude Sud, et 29°21' longitude Est. Sa superficie est de 5.070 Km² pour une population totale de 99.348 habitants¹. Les *Bindji-Ngusu* se situent à 229 km de Dimbelenge (son territoire d'origine) et à 169 Km de Kananga, le chef-lieu de la province du Kasai-central.

Le siège du Secteur se trouve à BenaTshiadi, limité au :

- Nord par le territoire de Kole (Province du Sankuru) ;
- Sud par le territoire de Demba (Kasai-Central) ;

¹ Rapport Administratif du secteur Lukibu, 2011.

- Ouest par les territoires de Mweka et Ndegese (Province du Kasai)
- Est par le Secteur de Mashala (Province du Kasai-Central)

Le milieu physique : les conditions physiques déterminent les productions agricoles. Les types de cultures ou d'élevages varient selon la nature du sol. Certains cycles thermiques, hydrométriques déterminent la croissance des espèces végétales dans les régions géographiques définies. Le relief et l'hydrographie du Secteur se trouvent sur le plateau du Kasai, à une altitude moyenne de plus de 500m. La caractéristique principale de son relief est la présence d'une succession d'inter fleuves et de Talwen.

Le réseau hydrographique de cette région joue un rôle important dans la survie de la population, des animaux et des plantes ; car on y pratique l'agriculture, l'élevage, la pêche tant par les hommes que les femmes. Les plus importants cours d'eau sont : les rivières Lutembo, Lubudi, Lombo, Lukaki I et II, Kambashi, Lubunshi, Mujanja, Tshiondo et Lukibu qui regorgent beaucoup de poissons. La forêt riche en gibiers qui rendent les *Bindji-Ngusu* agriculteurs, chasseurs et éleveurs.

Le Secteur Lubiku se situe dans une zone climatique de type tropical caractérisé par des températures élevées, où les deux saisons s'alternent. Il s'agit bien sûr des saisons sèche et pluvieuse.

La saison sèche est caractérisée par l'absence des pluies qui durent plus de trois mois ainsi que la saison pluvieuse, elle, est caractérisée par des précipitations abondantes et des températures élevées qui avoisinent celles du climat équatorial.

Ces formations forestières font partie du type tropicale, qui constituent la transition entre la savane boisée et la forêt dense.

II. DIMENSION SOCIO-CULTURELLE

II.1. DIMENSION SOCIALE

Les cérémonies funéraires des chefs chez les *Bindji-Ngusu*, ont connu une évolution significative au fil des temps. Dans un premier temps, pour la maladie du chef, l'information ne peut être donnée à n'importe qui s'il n'est pas initié ou gradé ; ses propres enfants mêmes ni assistent.

En cas de la mort du chef, la famille propre, les notables, et les autres chefs initiés des chefferies seront informés secrètement tout en gardant l'anonymat du chef décédé, car c'est le moment difficile que traverse le territoire, où toutes les activités humaines sont bloquées. Si la mort du chef est intervenue à la pleine lune, il faut attendre l'apparition de la nouvelle lune pour annoncer la mort du chef.

Le corps du chef ne pouvait jamais rester longtemps gardé de peur qu'il se détériore ; juste après sa mort on procède directement nuitamment, à son enterrement dans un endroit secret. Et on construit une case en brousse, dans le lit de la rivière ou d'une source, après avoir déviée l'eau. Le corps du défunt sera placé sur le grenier et la graisse servira à d'autres besoins culturels.

Le côté où le corps du chef est déposé, on interdit la fréquentation des gens sur cette étendue-là sous prétextant qu'un animal féroce était entrain de déranger les passagers qui risqueraient d'être tués.

Pendant toute cette période, il n'y a que les préparations funéraires qui se font sous coulisse. On fabrique aussi un portrait en bois bien taillé, à l'image du chef, qui sera exposé le jour du deuil. Le nouveau chef ne peut jamais assister à toutes les activités funèbres. Le portrait sera bien habillé, peint et étalé sur un lit traditionnel pendant trois jours jusqu'à l'intronisation d'un nouveau chef.

C'est portrait sera inhumé dans un bosquet près du village et clôturé sinon la mort du chef entrainerait beaucoup de morts des innocents en son honneur car le chef doit être enterrée avec les humains, esclaves ou les passants capturés vivants.

II.2. DIMENSION CULTURELLE

Toute activité culturelle ancestrale vise plusieurs buts. Celui qui est principalement poursuivi par les funéraires des chefs, est celui de faire des hommes mûrs, discrets, courageux, endurants, entreprenants, gardant le sang-froid devant n'importe quel obstacle et devant n'importe quelle circonstance.

Cette réalité est traduite en langue *Cibindji* dans la chanson héroïque : « *Tshimbese tshilume lume tshiami longo ibidi* », ce qui veut dire : « que le brancard du chef doit avoir deux rangées pour témoigner de l'ordre qui pourra régner dans l'exercice du pouvoir ».

III.3. ACTIVITES FUNEBRES

a. Les initiateurs de rites funèbres des chefs

Comme partout en Afrique Noire, l'initiation est l'apanage des hommes mûrs et âgés. Ils sont les dépositaires de la tradition soit par lègue soit par initiation. Par contre pour la mort de chefs *Bindji*, ce sont les chefs sélectionnés par leur bravoure, leur sagesse et leur savoir. Ils doivent être d'une notoriété connue dans la contrée.

En Tshibindji, on les appelle : « *Ba Mfumu Ba Mbenze* » ou « *Bi Makambo* ».



Source : Chef Meyi, Groupement Bakua Sangua (Bodis).

b. Annonce de la mort du chef

L'annonce de la mort du défunt chef commence, dès l'apparition d'une nouvelle lune. Cela se fait par les coups de fusil à balles réelles tirées en l'air tout en dirigeant se fusil vers le levé du soleil, deux à quatre coups de fusils qui seront suivis de gongs pour répercuter le message d'un village à l'autre, en citant le nom du chef qui venait de mourir.

Vu que toutes les dispositions ont été déjà prises pour l'annonce de la mort, les instruments musicaux sont en permanence pour agrémenter et distraire les gens avec des chansons intarissables, c'est aussi du « *mélomeli* » entre hommes et femmes qui animent la soirée, qui précède l'entrée dans les vives activités funéraires.

De fois, les pleurs sont interrompus par les rites. Nous exposons ici l'énumération de certains faits qui précèdent les activités funèbres :

- Choix d'un endroit où sera érigée une case que le nouveau chef pourra être caché et initié à gouverner avec les respects des normes coutumières ;
- Sonner le signal de l'annonce de la sortie de la caserne d'initiation afin d'être présenté devant le public « *Muangala* » ;
- Exposition du portrait dans une paillote où le nouveau chef, ne peut regarder ni pleurer, car le chef doit supporter les avènements difficiles car ses larmes risqueraient de provoquer la colère de ses sujets ;
- On fait courir les guerriers avec leurs armements traditionnels pour démontrer l'efficacité et la force du chef.



Source : NtambueNgulube à Katshimba, Groupement BenaTshibamba.



Source :ManangaShasha, Groupement BuangaNtobo.

c. Durée

Celle-ci varie de deux semaines à 1 mois. Les activités principales sont les enseignements des secrets de la vie, l'étude des expressions rituelles, l'initiation aux danses et chansons rituelles réservées aux chefs, l'initiation aux ports des symboles et insignes de pouvoirs traditionnel et moderne.

Le respect des interdits culturels ne peut pas manquer de l'initiation d'une grande portée comme les funéraires de chef :

- Le chef ne mangera pas à l'extérieur ou en public ;
- Le chef ne mangera pas seul ;

- Le chef ne mangera pas la viande de léopard, d'aigle, de serpent, d'hibou, des animaux et oiseaux considérés comme frère chefs ;
- Le chef ne pourra pas trahir son collègue chef, dont l'adage que les loups ne mangent pas entre eux.

d. Fin des rites funéraires

La première des préoccupations majeure est de rendre cette cérémonie bizarre, pour que les non-initiés aient peur et pour que l'expression de colère, de force et l'agressivité soient plausibles. Cependant que le portrait du défunt sera emporté à l'endroit officiellement désigné et aménagé dans un cafouillage et discrètement.



Source : Chef Kasenda, Groupement Kasongo Mule « Béna Mingo ».



Source : Chef Mbangala, Groupement Bakwa Meta

Il arrive de fois même que les gens se blessent, les poules et les chèvres tués pour embrouiller l'assistance à n'est rien comprendre de l'événement.

IV. CHOIX DU NOUVEAU CHEF

Partant de la famille, la cellule de base de la nation, il existe des règles de conduites qui régissent la vie des membres. Ainsi la majorité des peuples trouvent légitime que certaines institutions détiennent un droit d'exercer et de prendre des décisions pour les besoins de la communauté.

Le nouveau chef ne vient pas du hasard, il passe un examen minutieux pour être choisi et accepté de tous. Une fois désigné, il n'est pas autorisé à exercer sa fonction directement non plus, il doit être examiné encore s'il répondrait aux autres critères qui seront liés à sa fonction notamment :

- Protéger son peuple en cas d'un problème grave, d'épidémie, de sécheresse, pluie, chasse, ramassage, de DFNL ;
- Juger sans partie-prit ses sujets quel que soit les liens parentaux ;
- Sanctionner corporellement ou matériellement ;
- Collaborer avec ses collègues même avec ses supérieurs chefs des autres entités coutumières.

Il est soumis aux autres critères qui lui sont de nouveau imposés :

- ✓ La discrétion ;
- ✓ La sagesse et l'intelligence ;
- ✓ L'hospitalité ;
- ✓ Avoir une bonne morale ;
- ✓ La beauté physique et bonté ;
- ✓ La propreté.
- ✓ Avoir un gros cœur et légalité.

IV.1. LEGITIMITE SOCIALE ET CULTURELLE DE POUVOIR DU CHEF « MFUMU A BENZE »

Cette légitimité de son pouvoir qui lui permettra de résoudre les conflits au village et sa qualité essentielle est le pragmatisme fondé sur la méthode de cas vécus par les praticiens. Car, le pouvoir est la capacité à obtenir des choses et surtout des individus qui se comportent comme on le souhaite.

Dans un système simple, le pouvoir ne peut être que le rapport de forces morales ou forces physiques. Mais les sociétés humaines sont complexes et il existe tout un réseau d'obligations réciproques qui lient les gens et les obligations à se comporter d'une certaine façon quand ils sont placés dans certaines conditions.

Ainsi, il tire sa légalité par rapport aux normes sociales et culturelles Bindji reconnaissant son pouvoir en tant que tel, car il a été choisi et désigné par les anciens, suite à ses vertus particulières.

Attitude du chef par sa morale :

- Dans son comportement, le chef est censé disposer des atouts et symboles liés à son statut comme une Canne, ses biens, ses relations, ses déplacements et ses communications, etc. ;
- Mode ; conviction, contrainte, négociation
- Portée, proposition, rectification, veto, etc. ;
- Légitimité charismatique est fondée sur la société du caractère exceptionnel du chef qui lui permet de se distinguer des autres individus de la société. Cette légitimité repose sur la reconnaissance de gouverner aux qualités supérieures à la moyenne d'un individu, qui selon Pareto, autorisant l'appartenance à l'élite ;

La légitimité du pouvoir traditionnel Bindji repose sur le caractère obligatoire de la règle coutumière selon les coutumes et les traditions. Nous appelons coutume les usages anciens et généraux ayant force de loi, et dont l'ensemble forme le droit coutumier.

Source : groupement BenaTshadi.



Ainsi, lorsque la coutume n'a pas fixé de limites, le chef possède le pouvoir absolu, soumis à ses limites.

Dans la hiérarchisation du pouvoir, nous distinguons les catégories des chefs traditionnels Bindji-Ngusu sous 3 formes notamment :

- Chef du clan « *Mfumu a Mbenze* »;
- Chef du village « *Mfumu a bula* » ;
- Chef de groupement « *Mfumu a Tshitadi* », c'est un chef coutumier payé par le gouvernement-central.

V. AVANTAGES ET INCONVENIENTS DES RITES FUNERAIRES BINDJI

V.1. AVANTAGES

Les connaissances culturelles acquises donnent l'occasion à la surveillance culturelle et à la connaissance approfondie de la mort de chef et la place qu'occupait le chef dans la vie communautaire Bindji, de la façon que le chef doit se comporter, manger, parler, s'habiller, de son attitude dans l'exercice de sa fonction de chef.

Le chef choisit doit être avoir la maîtrise et connaissance dans l'utilisation des choses sacrées. Telles que bâtons de commandement, l'habillement, la maîtrise de soi, la patience, la prudence, le respect de la nature, la chasse, la pêche, car le chef est dépositaire de pouvoirs mystérieux, dont le rôle est de conserver le patrimoine culturel.

V.2. INCONVENIENTS

La non-observance des règles établies par la coutume entraîne la destitution de chef de son poste avec risque d'être rendu ridicule par les mauvais sorts qui lui seront infligés par les esprits des aïeux, soit par la perte de sa progéniture. En cas de destitution du chef, le nouveau entrant ne peut provenir que de la famille royale ou régnante en respectant le système patriarcat.

De fois, la déviance des mœurs et coutumes amènent les troubles et les conflits, parmi les membres de la famille avec risque d'affaiblissement de pouvoir. Les autres inconvénients de rites funéraires sont la destruction de l'économie familiale et de l'entité, administrative l'accueil des visiteurs, la disparition des innocents lors de la mort du chef, la dévastation des champs agricoles, etc.

VI. CONCLUSION

Les rites funéraires des chefs Bindji étaient mal perçus par l'homme blanc. Le colonisateur a volontairement desapprécié la mosaïque culturelle congolaise. Il nous a initié à négliger, voire même à dédaigner nos cultures au profit de la sienne.

Les rites funéraires Bindji ont connu une évolution significative au fil des temps. Dans l'ancien temps le chef était enterré avec les esclaves vivants le lieu d'enterrement restait un secret familial et aucune trace remarquable ne pouvait le témoigner.

Vers 1933, les Bindji adoptèrent un autre mode d'enterrement, le cadavre était transporté dans un cercueil en bois flottant, les jambes brisées pour convenir dans la caisse. Pour le chef, c'est le portrait qu'on faisait sembler de briser les jambes pour distraire l'assistance non informée à l'enterrement des chefs.

Après l'indépendance, vers 1965 avec l'accession de Président MOBUTU au pouvoir, il interdira le système d'enterrement clandestin nocturne des chefs coutumiers et instaurera le système d'exposition de corps du défunt chef, pour les derniers hommages en présence des autorités politico-administrative et des agents de sécurité pour la surveillance d'inhumation du chef. Ensuite, le non-respect des conditions exigées par les autorités politico-administratives amèneraient des sanctions sévères et des amendes à la famille royale et aux notables.

La conscience politique, fondement du civisme, de la paix et du développement pourrait permettre la création des structures minimales sur lesquelles s'appuierait les gens pour sortir de l'infrahumain et aspirait au développement intégral.

Enfin, cette recherche a ressemblé, classé, expliqué et illustré les rites funéraires des chefs Bindji-Ngusu dans le Kasai-central.

Notre but est de mettre à la disposition des chercheurs, une richesse culturelle nouvelle. C'est aussi chercher à garder et à pérenniser ce patrimoine qui tend à disparaître.

En effet, en le mettant par l'écrit, nous l'éloignons de la tombe de l'oubli où il se rapprochait à une grande vitesse.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

- LAMAL, F., *L'Histoire de BASUKU*, Kinshasa, Ed. du Mont Noir, 1974.
- MAYENGO NZUMBA, *La culture congolaise en péril*, Kinshasa, Ed. du Mont Noir, 2001.
- MESCILINS, *Les mythes dans le monde noir*, Paris, Hatica, 1971.
- NGOMA-BINDA, *La conscience politique : fondement du civisme de la paix et du développement au zaire*, Afrique, n°213, mars 1987.

II. TFC

- VANSINA, J. cité par Ilunga MUAMBA, *La sagesse populaire à travers les MIKONDA (Proverbes Bindji-Ngusu)* TFE-ISP/KGA, 1993.

III. ARCHIVES

- EMILE, J. M., *Rapport religieux de la mission catholique Muetsi*, 1948
- Rapport annuel de chef de poste d'Etat de Bena DIBELE 1914
- Rapport Administratif du secteur Lukibu, 2011.
- VERGE GOUTS, F, Rapport administratif de District de SANKURU. 1948